

RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022

Campus de Dijon

Introduction

Grâce au soutien du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, de Dijon Métropole et de la Ville de Dijon, la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) est en mesure, depuis 2001, de mener à Dijon une action innovante de grande ampleur dans le domaine de l'enseignement supérieur, fondée sur l'installation d'une antenne d'un grand établissement d'enseignement supérieur parisien sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Par cette action, la Région et Sciences Po contribuent au développement du projet européen dans le domaine de l'éducation, à la construction d'une véritable citoyenneté européenne et à la solidarité entre Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'entre l'Union européenne et ses voisins de l'Est et du Sud-Est.

Le campus de Dijon, à l'image de l'ensemble du Collège universitaire de Sciences Po, porte une ambition pédagogique structurée notamment autour des axes suivants :

- une intégration très poussée entre les étudiants français et internationaux, engagés dans le même cursus universitaire, soumis aux mêmes règles et objectifs académiques, pour la même durée et dans une logique collaborative qui ignore totalement les différences de départ en termes de nationalités ou de parcours éducatifs antérieurs ;
- un pari sur la puissance et la vivacité de l'initiative et de la créativité des étudiants, avec une forte interactivité entre les étudiants et les enseignants ; les étudiants sont encouragés à exprimer et à défendre leurs points de vue, mais aussi à réaliser divers projets ;
- en plus de l'excellence académique, la mise en avant de l'ouverture d'esprit et une stimulation permanente de la curiosité intellectuelle des étudiants, avec par exemple la mise en place des ateliers artistiques, des cours-séminaires d'exploration, apprentissage de langues étrangères « rares », etc. ;
- invitation pour les étudiants à s'engager dans une logique de service à autrui, à devenir des acteurs de la vie de la société, avec notamment la mise en place d'un « parcours civique » tout au long de la scolarité du Collège universitaire de Sciences Po.

Le campus européen de Sciences Po à Dijon vise aussi le grand public (contribution active au débat public local autour des grands enjeux d'actualité) et surtout le public scolaire, autour de deux axes majeurs : l'égalité des chances et l'éveil à la citoyenneté européenne.

Toutes ces actions, possibles grâce au partenariat privilégié entre Sciences Po, la Région de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon Métropole et Ville de Dijon, ont vocation à poursuivre des objectifs à moyen et long terme et donc, pour être efficaces, elles doivent s'inscrire dans la durée. Le présent rapport d'activités, conformément à la convention-cadre qui lie Sciences Po et la Région Bourgogne-Franche-Comté, recense les éléments clés de la mise en œuvre de ces actions au cours de l'année académique 2021-22, une année marquée par le retour relatif « à la normale » après la crise sanitaire, mais aussi par la guerre en Ukraine.

Le présent rapport suit la structure esquissée par l'article 3 de la convention qui précise les principaux indicateurs permettant d'évaluer l'action de Sciences Po dans le cadre de ce partenariat.

I. La formation

1/ L'offre de formation

1.1. Le tronc commun du Collège universitaire

Le Collège universitaire de Sciences Po propose un enseignement de premier cycle dans les matières fondamentales des sciences humaines et sociales : **Histoire, Economie, Droit, Sociologie, Science politique, Humanités**. Le programme est pluridisciplinaire et s'attache à transmettre aux étudiants un **socle de connaissances fondamentales** dans ces disciplines, ainsi que des **méthodes de travail et de raisonnement**. Sciences Po compte 7 campus, sur lesquels un même programme d'enseignement fondamental est déployé :

- Paris : programme général,
- Dijon : Campus européen-Europe Centrale et Orientale,
- Le Havre : Campus Europe-Asie,
- Nancy : Campus européen franco-allemand,
- Menton : Campus Moyen-Orient, Méditerranée,
- Poitiers : Campus euro-latino-américain
- Reims : programme euro-américain et programme euro-africain.

La maquette pédagogique de base est déployée sur tous les campus, mais les campus en région, forts de leur caractère profondément international, ont pour mission de l'enrichir selon les spécificités de leur zone et de leur public étudiant.

La première année est consacrée à l'apprentissage des enseignements fondamentaux – droit, économie, histoire, science politique, sociologie, humanités. En deuxième année, les étudiants choisissent une majeure pluridisciplinaire parmi "Economies et Sociétés", "Humanités Politiques" et "Politique et Gouvernement". La troisième année propose un approfondissement de la majeure à l'occasion d'une mobilité internationale dans l'une de nos 475 universités partenaires. Tout au long des trois années, les étudiants s'engagent dans un parcours civique obligatoire.

NB : Ce sont ces deux derniers éléments – la 3^{ème} année à l'étranger et le parcours civique – qui ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire.

A l'issue des trois années d'études, les étudiants obtiennent un « Bachelor of Arts », lequel s'est vu octroyer le grade de licence en mai 2018.

1.2. Le projet éducatif du Campus de Dijon

Le projet pédagogique du campus européen – Europe centrale et orientale se donne pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec les enjeux de la construction européenne, en mettant un accent particulier sur les spécificités de l'Europe centrale et orientale, les questions liées à la dynamique d'élargissement de l'Union européenne, ses frontières et ses voisinages orientaux. Au programme commun dispensé à tous les étudiants du Collège universitaire de Sciences Po s'ajoutent donc des **enseignements consacrés à l'Union européenne et à l'Europe centrale et orientale**.

L'apprentissage des langues est également une exigence forte puisqu'à l'issue des deux premières années, l'objectif est que tous les étudiants soient en mesure de travailler en français et en anglais, tout en ayant au moins des bases solides dans une langue européenne « rare ». Le campus de Dijon

mène ainsi une politique déterminée en faveur du multilinguisme européen, en mettant en valeur notamment des langues d'Europe centrale et orientale (le hongrois, le polonais, le roumain, le russe, le tchèque).

Le programme met l'accent sur l'engagement civique, articulé autour d'un parcours qui lui est dédié. Au cours des trois années d'études, tous les étudiants s'engagent dans un Parcours civique obligatoire, qui leur permet d'établir des liens entre les enjeux de citoyenneté abordés dans les enseignements (démocratie, paix, égalité, éducation, environnement, etc.) et leur implication personnelle au service du bien commun. Celle-ci prend la forme d'actions locales dans les secteurs public, privé et associatif, souvent au plus proche du campus.

Pour leur troisième année, qui se déroule obligatoirement à l'étranger, la plupart des étudiants partent dans une université partenaire en Europe.

2/ Les enseignements

2.1. Les formats d'enseignement à Sciences Po

Les modes d'enseignement (méthodes pédagogiques), propres à l'institution, alternent les différents formats afin d'optimiser l'apprentissage :

a. Les cours magistraux :

D'un format de deux heures hebdomadaires, le cours magistral reprend la formule traditionnelle du cours en amphithéâtre et sert à introduire concepts et théories et à les confronter à des exemples empiriques. Il est accompagné d'une conférence de méthode pour permettre aux étudiants d'approfondir certaines questions et de réaliser des exercices d'application.

b. Les conférences de méthode :

La conférence de méthode complète un cours magistral. Elle met en avant la participation des étudiants et l'interaction des étudiants entre eux. Le travail est organisé sur la base de travaux écrits, d'exposés courts présentés par les étudiants sur certaines questions de cours, de débats sur les lectures et les cours en amphithéâtre, et d'autres exercices favorisant la participation. La conférence de méthode permet de renforcer les compétences oratoires des étudiants et leurs capacités de synthèse et d'analyse.

c. Les cours séminaires :

Le cours séminaire réunit un professeur et un groupe d'une trentaine à une soixantaine d'étudiants pour des séances de deux heures hebdomadaires lors desquelles l'enseignant propose un cours, qui peut prendre la forme d'un cours magistral relativement bref, suivi par un long moment d'interaction avec les étudiants et d'échanges autour des lectures et des concepts ou objets abordés.

d. Les séminaires d'exploration :

Les enseignements d'ouverture ont pour but d'élargir l'horizon d'apprentissage par rapport aux cours plus classiques (cours magistraux et conférences de méthode). Ils peuvent porter sur des domaines culturels ou adjacents aux sciences sociales, ou bien proposer aux étudiants un approfondissement sur des matières déjà abordées en cours. Une partie des enseignements d'ouverture est enseignée par des praticiens, ce qui en fait une plateforme de découverte de la vie professionnelle, de ses pratiques et de ses attentes.

e. Les ateliers artistiques :

Innovation de Sciences Po, ces ateliers sont enseignés par des artistes et des enseignants spécialisés rattachés à des établissements spécialisés. Ils ont pour but d'amener de petits groupes d'étudiants à maîtriser les approches et les bases de différentes disciplines artistiques, comme le dessin, la photographie, le théâtre... Ces ateliers visent à développer les capacités d'observation et la créativité des étudiants, et leur offrent un autre mode d'appréhension du monde contemporain.

f. Les cours de langues :

Les étudiants de Sciences Po choisissent en règle générale deux cours de langue, et la mise en avant de ces aptitudes linguistiques constitue un atout très fort sur le marché du travail globalisé au sein duquel les étudiants de Sciences Po ont vocation à se présenter. Les cours de langues se déroulent en petits groupes, ce qui permet un apprentissage intensif.

2.2. La maquette pédagogique

En 2021-22, le campus a proposé à ses étudiants cette maquette pédagogique :

Semestre 1	
Titre Format	Volume horaire
Histoire - Histoire du XIXème siècle cours magistral	24h
Histoire - Histoire du XIXème siècle conférence de méthode	24h
Economie - CORE Economics cours magistral + ressources en ligne	36h
Economie - CORE Economics conférence de méthode	24h
Droit - Institutions politiques comparées cours magistral	36h
Droit - Institutions politiques comparées conférence de méthode	24h
Humanités – Penser et comprendre l'Europe : Réflexions sur l'identité européenne cours magistral	12h
Humanités <i>1 séminaire de lecture parmi les suivants</i> Les pères spirituels de l'Europe Les pères fondateurs de l'UE L'Europe des artistes Les intellectuels face à l'évènement British Visions of Herself and Europe	12h
Mathématiques appliquées aux sciences sociales	24h
Langue(s) obligatoire(s)	48h
Parcours civique	

Jours Projets 1 Ecole d'hiver sur l'Histoire du communisme	4 jours
Jours Projets 2 Initiation au fonctionnement de l'UE- simulation du Parlement européen	1,5 jour
Stage d'intégration	1 semaine
Langue(s) facultative(s)	24-48h
Sport facultatif	20h minimum

Semestre 2	
Titre Format	Volume horaire
Science politique - Introduction à la science politique cours magistral	24h
Science politique - Pouvoir et société en Russie post-soviétique cours magistral complémentaire	12h
Science politique - Introduction à la science politique conférence de méthode	24h
Sociologie - Introduction à la sociologie cours magistral	36h
Sociologie - Introduction à la sociologie conférence de méthode	24h
Humanités - Penser et comprendre l'Europe : Réflexions sur l'identité européenne cours magistral	12h
Humanités <i>1 séminaire de lecture parmi les suivants</i> Les pères spirituels de l'Europe Les pères fondateurs de l'UE L'Europe des artistes Les intellectuels face à l'évènement British Visions of Herself and Europe	12h
Séminaire d'exploration 1 cours-séminaire parmi les suivants : Balkans occidentaux: de l'éclatement de la Yougoslavie à la perspective européenne Gauches européennes face à la question économique Grands enjeux de la construction européenne What does it mean to be politically radical ?	24h
Statistiques appliquées aux sciences sociales	24h
<i>Un atelier artistique à choisir parmi les suivants</i> Art contemporain/arts plastiques (en partenariat avec Le Consortium, le centre d'art contemporain de Dijon) Cinéma Ecriture Musique (en partenariat avec les Traversées Baroques et l'Opéra de Dijon)	24h

Photographie (en partenariat avec INUK Photographies) Théâtre	
Langue(s) obligatoire(s)	48h
Parcours civique	
Jours Projets : Ecole de printemps - Humanités scientifiques	18h
Langue(s) facultative(s)	24-48h
Sport facultatif	20h minimum

Semestre 3	
Titre Format	Volume horaire
Majeure Economies et Sociétés	
Microeconomics <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Les grandes questions de sociologie: au prisme du genre <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Majeure Humanités Politiques	
Récits, représentations et usages du passé <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
L'Abécédaire politique: théories et pratiques des enjeux contemporains du politique <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Majeure Politique et Gouvernement	
Droit constitutionnel <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Politique comparée <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Séminaires "inter-majeures" <i>(un cours-séminaire à choisir obligatoirement parmi les suivants)</i>	
Histoire de la pensée économique De la conscience globale à l'exploration des transformations planétaires. Humanités modernes Introduction au droit international public Women's right to vote in the USA, 1776-1965 Le conflit ukrainien en 10 questions	24h
Ateliers méthodologiques <i>(un atelier à choisir obligatoirement parmi les suivants)</i>	
Introduction à l'économétrie Introduction aux archives et aux sources de l'historien	24h

Initiation to Entrepreneurship - e cours International Negotiations in the EU context Détecter et analyser l'information stratégique	
Tronc commun	
<i>Un cours à choisir obligatoirement parmi les quatre suivants</i> Cours magistral + conférence de méthode	48h
Comment pensent les juristes?	
Finance et commerce international	
Espace Mondial – Thinking IR Globally	
Grandes enquêtes sociologiques	
Culture et enjeux du numérique	18h
Langue(s) obligatoire(s)	48h
Parcours civique	
Langue(s) facultative(s)	24-48h
Sport facultatif	20h minimum

Semestre 4	
Titre Format	Volume horaire
Majeure Economies et Sociétés	
Regards sociologiques et économiques sur le marché, l'entreprise et les institutions <i>Cours-séminaire</i>	24h
Majeure Humanités Politiques	
Les populismes en Europe centrale et orientale <i>Cours-séminaire</i>	24h
Majeure Politique et Gouvernement	
L'unité européenne face à ses racines juridiques <i>Cours-séminaire</i>	24h
Séminaires "inter-majeures" <i>(trois cours-séminaires à choisir obligatoirement parmi les suivants)</i>	
Droit commun des contrats Energy Transition and Society Genre, politique et avant-gardes en Europe du Centre-Est Empire, frontières, nations dans l'histoire russe et soviétique Littérature et politique en Europe centrale et du sud-est Eastern Europe & China: Reforms & transformation, similarities & differences Une histoire intellectuelle de l'Europe (XIXème - XXème) Introduction à l'histoire du droit European Economics Regards croisés sur le débat politique au sein de l'UE	24h + 24h + 24h

Histoire et mémoire en Europe Introduction au droit de l'UE (obligatoire pour double cursus)	
Ateliers méthodologiques <i>(un atelier à choisir obligatoirement parmi les suivants)</i>	
Diagnostic de risque pays et introduction à la géo-économie An introduction to multidisciplinary research: war studies Initiation aux nouvelles formes de plaidoirie Introduction à l'économétrie 2 Concevoir un carnet de recherche : Art et Politique au XXème siècle Enquêtes sociologiques : regards croisés Est-Ouest sur les enjeux du développement durable	24h
Tronc commun	
Une histoire des mondes contemporains XXe-XXIe siècles <i>Cours magistral + conférence de méthode</i>	48h
Sciences et Sociétés	18h
<i>Un atelier artistique à choisir parmi les suivants</i> Art contemporain/arts plastiques (en partenariat avec Le Consortium, le centre d'art contemporain de Dijon) Cinéma Ecriture Musique (en partenariat avec les Traversées Baroques et l'Opéra de Dijon) Photographie (en partenariat avec INUK Photographies) Théâtre	24h
Ecole de printemps	4 jours
Langue(s) obligatoire(s)	48h
Parcours civique	
Langue(s) facultative(s)	24-48h
Sport facultatif	20h minimum

NB : Lors de l'année 2020-21, 4 étudiants en 1^{ère} année et 7 étudiants en 2^{ème} année ont suivi le double cursus Sciences Po – Faculté de Droit de l'Université de Bourgogne.

L'impact de la crise sanitaire

Pour l'essentiel, l'année 2021-22 a vu le retour au fonctionnement normal, avec des enseignements en présentiel. Toutefois, une certaine hybridité des cours a dû être maintenue, compte tenu des contraintes sanitaires pour certains étudiants ou enseignants.

Par ailleurs, certains cours ont été suivis à distance, via Zoom, par des étudiants de 3A – du campus de Dijon ou d'autres campus de Sciences Po – car en 2021-22, les étudiants ne sont partis que pour un semestre à l'étranger, compte tenu des contraintes suite à la crise sanitaire. Toutefois, dès 2022-23, la 3^{ème} année complète à l'étranger est rétablie pour tous les étudiants.

2.3. Une équipe pédagogique d'excellence à forte diversité

Pour mettre en œuvre sa maquette pédagogique, le campus de Dijon anime une équipe pédagogique d'excellence, en recrutant des enseignants (ou des praticiens) aux profils variés, originaires des établissements de Bourgogne-Franche-Comté (essentiellement de l'Université de Bourgogne, mais aussi BSB et l'Université de Franche-Comté), de la faculté permanente de Sciences Po ou encore d'autres établissements français ou européens (cf. le tableau ci-dessous). Le campus de Sciences Po contribue ainsi au rayonnement et à la réputation de Dijon et de la Région dans les milieux

universitaires français et européens. A titre d'exemple, voici des établissements ou institutions extérieurs à la Région et à Sciences Po, d'où viennent les personnes qui enseignent ou ont enseigné au sein du campus de Sciences Po à Dijon :

- En France :
 - Centre international de formation européenne
 - Ecole d'économie de Paris
 - IEP de Lille
 - IEP de Lyon
 - Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE, Paris
 - Institut d'Histoire du Temps Présent - CNRS
 - Université de Lyon 3
 - Université de Montpellier
 - Université Paris I
 - ENS Lyon
- Hors de France :
 - CEFRES Prague
 - CERGE-EI Prague
 - CEU Budapest
 - Collège d'Europe à Bruges
 - Commission européenne
 - London Metropolitan University
 - London School of Economics
 - Parlement européen
 - UNESCO
 - Université de Bergen, Norvège
 - Université libre de Bruxelles
 - Université de Genève
 - Université Lusophone de Porto

II. Les étudiants

1/ Les effectifs

A la rentrée 2021 le campus de Dijon a accueilli 267 étudiants, dont 174 sur site :

- **83 en 1A** (dont 5 en double diplôme avec University College of London)
- **88 en 2A** (dont 4 en DD avec UCL)
- **3 en échange**
- **3A : 93**

L'objectif initial (l'accueil de 120 étudiants sur les 3 années d'études) a été atteint dès 2004 et très largement dépassé depuis (222,5% à la rentrée 2021).

Observations :

- Le campus a atteint le maximum de sa capacité d'accueil, avec des promotions de 70-90 étudiants environ.
- Une forte diversité du point de vue des nationalités représentées : 23 nationalités ont été représentées parmi les 174 étudiants de 1A et 2A en 2021-22. C'est moins que d'habitude (en général c'est une trentaine), ce qui s'explique sans doute surtout par le contexte de la crise sanitaire.

Française	99	Ukrainienne	3	Espagnole-roumaine	1
Italienne	8	Allemande	2	Française-biélorusse	1
Tcheque	6	Française-britannique	2	Française-bosniaque	1
Bulgare	4	Française-bulgare	2	Française-hongroise	1
Britannique	3	Française-tchèque	2	Française-norvégienne	1
Française-russe	3	Lituanienne	2	Française-polonaise	1
Hongroise	3	Serbe	2	Française-roumaine	1
Polonaise	3	Turque	2	Française-turque	1
Roumaine	3	Allemande-russe	1	Grecque	1
Roumaine-Moldave	3	Biélorusse	1	Libanaise	1
Russe	3	Croate	1	Moldave	1
Slovaque	3	Espagnol	1	Slovaque-italienne	1

Etudiants français : 56,9%

Etudiants à double nationalité, dont la nationalité française : 9,2%

Etudiants étrangers : 33,9%

2/ Les candidats

La vocation première du partenariat entre la FNSP et la Région est d'accueillir, au sein du campus de Dijon, « des étudiants français et internationaux, majoritairement originaires d'Europe centrale et orientale [...] futurs décideurs européens [qui] y suivent le socle commun d'enseignements en sciences humaines et sociales, dispensé en français et en anglais, qui fait la réputation d'excellence de Sciences Po et contribue à l'attractivité de l'offre d'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté » (préambule de la convention-cadre). Voici les principaux éléments pour appréhender la réalisation de cet objectif en 2021-22, dans le contexte de la mise en place d'une nouvelle procédure d'admission, commune aux candidats nationaux et internationaux.

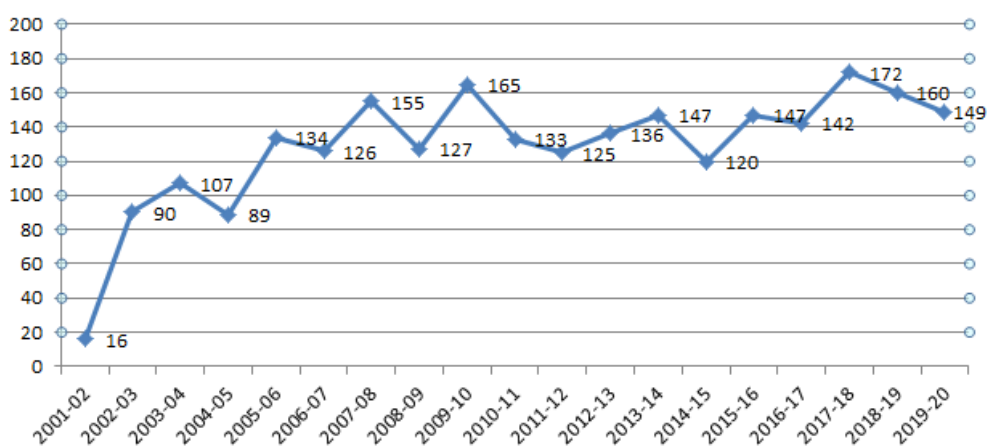
Il est à noter que le campus de Dijon possède une forte attractivité, en constituant notamment des viviers de recrutement dynamiques et de qualité en Europe centrale et orientale. Son attractivité a aussi fortement progressé auprès des candidats français.

NB : Compte tenu de la réforme profonde de la procédure d'admission de Sciences Po, les comparaisons entre les données d'avant et d'après la réforme, mise en œuvre à partir de 2021, sont à faire avec beaucoup de prudence.

2.1. Les candidats internationaux

La présence importante et l'intégration très aboutie d'étudiants internationaux constitue l'un des éléments clés du concept original des campus en région du Collège universitaire de Sciences Po. Dans le cas du campus de Dijon, la priorité est donnée à la dimension européenne, avec une ouverture particulière sur l'Europe centrale et orientale.

Evolution de candidatures internationales avant la réforme des admissions



Ces données incluent les candidats au double-diplôme Sciences Po – University College London (UCL) ayant demandé le campus de Dijon.

NB1 : Les dates correspondent à la première année des étudiants (ex. 2018-19 = candidats attirés lors de la campagne de promotion & recrutement 2017-18, en vue d'une admission en 1^{ère} année 2018-19)

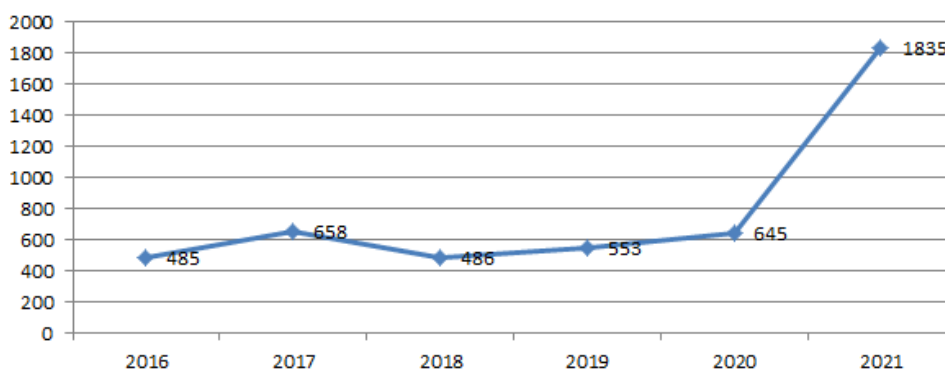
NB2 : Avant la réforme de 2021, une procédure spécifique était proposée aux étudiants internationaux, définis comme tels non pas par leur nationalité, mais par la localisation de leur lycée en classe de Terminale : tout lycéen ayant effectué sa Terminale dans un lycée localisé hors de France (y compris les lycées AEFÉ) était éligible à cette procédure. La réforme a supprimé cette distinction.

Il est à noter que :

- la qualité moyenne des dossiers de candidature progresse, notamment parce que le niveau d'exigences de Sciences Po est désormais bien connu dans les lycées : des élèves « moyens » s'abstiennent de présenter leur candidature, ce qui n'était pas forcément le cas il y a encore une dizaine d'années ;
- le vivier international du campus reste concentré sur l'Europe centrale, conformément à l'identité intellectuelle du programme proposé, néanmoins il reste très ouvert. Ceci dit, en 2021, il y a une baisse de candidatures non-européennes, sans doute en lien avec la crise sanitaire.

2.2. Les candidats français

Candidats français à l'admission à Sciences Po ayant placé Dijon parmi leurs deux choix de campus

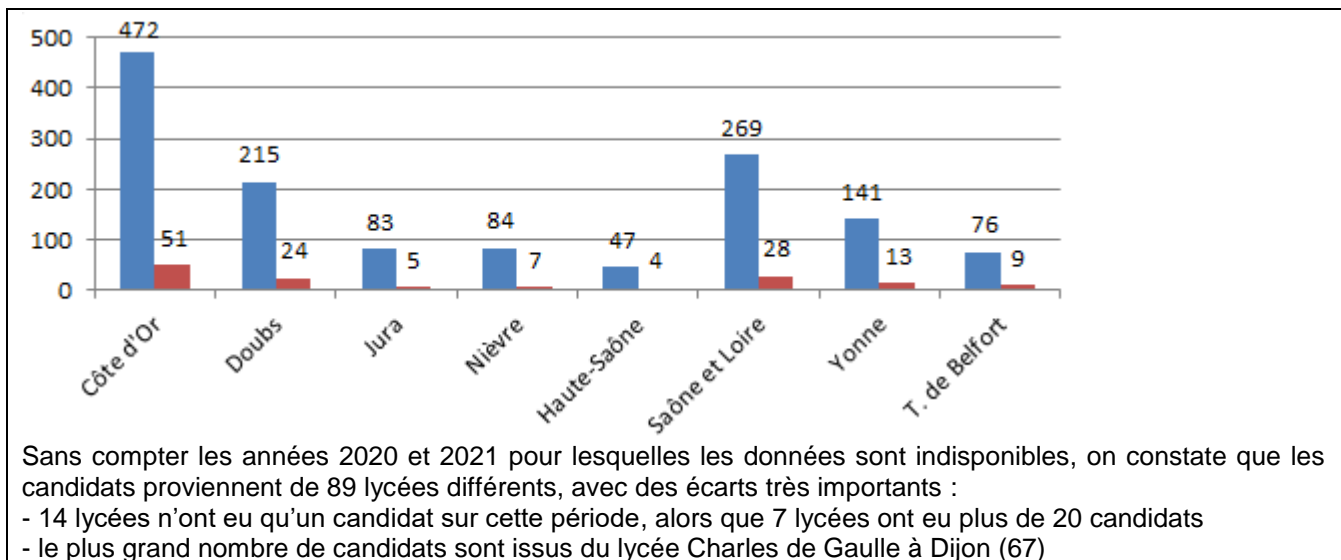


NB : La comparaison entre les données 2016-2020 et celles de 2021 est à faire en tenant compte de la réforme profonde de la procédure d'admission mise en œuvre par Sciences Po à partir de 2020-21.

Focus sur les candidats de Bourgogne-Franche-Comté

De 2016 à 2021, un total de 1.387 lycéens issus des lycées en Bourgogne-Franche-Comté se sont présentés à l'examen d'admission de Sciences Po. Parmi eux, 141 ont été admis.

Candidats et admis (tous les campus) de Bourgogne-Franche-Comté, par département



2.3. Les candidats français – dispositif Convention Education Prioritaire (CEP)

Le dispositif des Conventions Education Prioritaire (CEP) cible les élèves issus des 105 lycées partenaires de Sciences Po qui correspondent à un certain nombre de critères socio-économique. Si la réforme a supprimé une procédure d'admission spécifique pour ces lycées, elle maintient un accompagnement spécifique pour les candidats concernés. Trois lycées situés en Bourgogne-Franche-Comté relèvent de ce dispositif actuellement (Auxonne, Montceau-les-Mines, Nevers), mais ils vont le quitter en 2025, car ils ne correspondent plus aux critères de sélection. En revanche, cinq lycées de la région rejoignent le dispositif à partir de l'année académique 2021-22 (Belfort, Montbéliard, Morteau, Saint-Claude, Tonnerre).

III/ La contribution du campus au rayonnement local

Dès sa création en 2001, Sciences Po s'intègre activement dans le paysage de l'enseignement supérieur régional, à travers les actions de son campus de Dijon et des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'avec des acteurs non-académiques. Par ailleurs, les étudiants du campus bénéficient des nombreux partenariats que Sciences Po développe au niveau national et international.

1/ Partenariats à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté

1.1. Relations avec d'autres institutions présentes sur le territoire régional

L'année 2021-22 a donné lieu au développement d'un partenariat privilégié entre Sciences Po et deux écoles d'Art situées à Dijon, l'ENSA Dijon et l'ESM Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà de l'intérêt commun pour les Humanités et pour l'ouverture européenne, les trois partenaires ont vocation à « cohabiter » au sein du futur campus sur le site Maret. L'objectif de moyen terme est de créer un programme commun : un *Bachelor* en sciences sociales, humanités et arts, qui constituerait une offre pédagogique unique en France et même à l'international. Des travaux en vue de la conception de ce programme fortement innovant ont été lancés en 2021-22. Les trois écoles ont également travaillé étroitement entre elles et avec les partenaires (Rectorat, Métropole, Région) en vue de la création du campus Maret. Elles ont aussi lancé une première initiative en matière de l'événementiel grand public, avec une série d'événements exprimant la solidarité avec le peuple ukrainien (deux conférences-débats et un concert).

Sciences Po entretient des relations étroites avec la COMUE UBFC et ses membres. La formalisation de la relation entre Sciences Po et UBFC est à l'étude. Ses relations s'articulent en particulier autour des éléments suivants :

- la présence très importante d'enseignants des établissements membres de la COMUE UBFC, notamment de l'Université de Bourgogne et de BSB, dans l'équipe pédagogique du campus de Sciences Po à Dijon ;
- le double cursus avec la Faculté de Droit de l'Université de Bourgogne ;
- des coopérations ponctuelles pour des événements scientifiques ou à destination des étudiants des deux institutions : colloques, conférences, simulations du Parlement européen, etc. . Malheureusement cette dimension a été fortement perturbée par la crise sanitaire. Le campus a toutefois contribué à l'organisation d'un colloque, avec le CREDESPO (UB) et la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, dédié à la notion de « souveraineté européenne » (10 mars 2022) ;
- des relations au niveau de la vie étudiante : des étudiants de l'université sont conviés aux divers projets menés par les étudiants de Sciences Po (DiMUN, activités de l'association Bourgogne-Balkans Express, etc.). Toutefois, après l'interruption imposée par la crise sanitaire, la reprise de ces événements est difficile ;

Autres partenariats :

- Sciences Po poursuit l'accompagnement du Centre de conférences internationales de Cluny concernant le projet du « Collège européen de Cluny » ;
- partenariat de long terme avec l'Ecole suisse internationale (antenne de Dijon) portant sur l'enseignement du français langue étrangère ;
- partenariats avec des acteurs de la vie artistique locale (autour des ateliers artistiques des étudiants, notamment) : le Consortium, Les Traversées baroques, INUK Photographies, Eldorado. A la différence du premier confinement, au printemps 2020, lorsqu'ils ont été suspendus, les ateliers artistiques ont bien eu lieu au printemps 2021 ;
- présence du représentant de Sciences Po au CA du lycée international Charles de Gaulle à Dijon (mandat renouvelé en 2021) ;
- un partenariat fort et durable avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté ;
- de nombreuses coopérations avec des acteurs de la vie associative régionale (mises à dispositions fréquentes des locaux, des événements organisés en partenariat, etc.) – avec par exemple l'OPAD, l'association Amis de Dante Alighieri, la Maison Rhénanie-Palatinat, les Amis du Monde diplomatique, etc. Là encore, la reprise ne se fait que progressivement.

1.2. Actions de sensibilisation à destination des lycéens

Après les difficultés de la période de la crise sanitaire, les activités en direction des lycées ont pu reprendre progressivement.

Voici les principaux événements relevant de la promotion dans les lycées :

- deux Journée portes ouvertes en ligne (26 novembre 2021 et 5 février 2022)
- visite dans plusieurs lycées de Côte d'Or organisé par le rectorat (Auxonne, Beaune, Brochon, Dijon, Semur-en-Auxois)
- présence à un salon de lycéens à Nevers
- visite des nouveaux lycées partenaires CEP : Morteau, Saint-Claude

1.3. Contribution des étudiants aux partenariats régionaux et au rayonnement local du campus

Le dispositif principal qui favorise l'engagement local des étudiants, c'est le « parcours civique », qui constitue une obligation de scolarité pour les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année, avec notamment un stage de 4 semaines et un projet annuel correspondant à environ, 70h de bénévolat.

Voici des exemples de partenaires avec qui ces actions ont pu être menés :

Education nationale

Secours populaire 21

OPAD (Association des seniors dijonnais)

Centre Communal d'Action Sociale Longvic

Contact Côte d'or

Association Familles de génétique

Habitat et Humanisme 21

JRS Jeunes

La Cimade

Ligue des Droits de l'Homme

Nouvelle Association Education Populaire Groupe Saint Bénigne

Préfecture – DG aux Droits des femmes et à l'égalité femme-homme

Unicef Comité de Côte d'Or

Conseil Départemental d'Accès au Droit 21

1.4. Actions en faveur de l'égalité des chances

Cette action s'articule autour de 3 axes principaux :

- le travail de sensibilisation en direction des lycéens (cf. ci-dessus)
- le soutien financier aux étudiants boursiers, français et internationaux
- le dispositif Conventions éducation prioritaire (CEP, cf. ci-dessus)

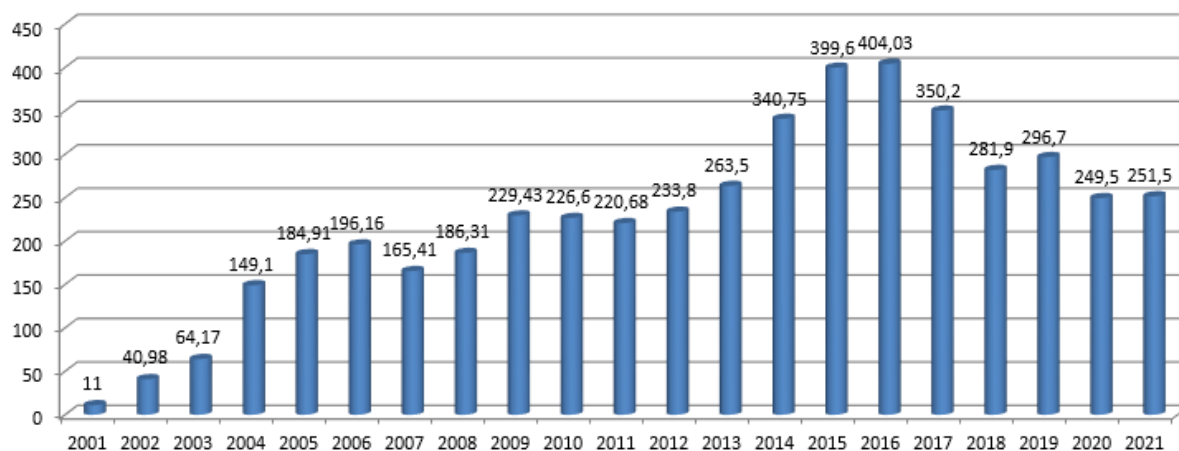
Les boursiers à Sciences Po (campus de Dijon)

Le campus européen de Sciences Po à Dijon accueille une proportion très forte d'étudiants boursiers¹, à la fois français et internationaux, notamment originaires d'Europe centrale et orientale. Pour l'année budgétaire 2021, le montant total de l'aide sociale versée aux étudiants du campus de Sciences Po à Dijon s'élevait à 251.480,80 €.

En effet, le campus est une forme très aboutie de participation concrète de la FNSP et des collectivités partenaires au projet européen, avec un recrutement particulièrement ouvert sur les étudiants d'Europe centrale, baltique, balkanique et orientale. Or, ces étudiants présentent un profil économique original et décalé par rapport aux profils qui dominent dans les autres campus de Sciences Po, étant pour la plupart issus des pays où les revenus nettement plus faibles qu'en France (Europe centrale et orientale, Balkans). Or, en s'appuyant sur l'existence des viviers de qualité et partiellement encore francophones en Europe centrale et orientale et sur un effort de promotion et de recrutement soutenu et proche de terrain (plusieurs dizaines de lycées visités dans une quinzaine de pays, participation au salon, développement de projets en partenariat avec des relais locaux, animation de réseaux, dont celui des anciens, ...), le campus de Dijon arrive à attirer des profils originaux à très haut potentiel, alliant l'excellence académique et la représentativité sociologique et culturelle des réalités des pays d'origine des candidats, déployant une contribution à ce que l'on peut qualifier de véritable politique d'égalité des chances à l'échelle de l'Union européenne.

¹ Nous retenons ici la définition suivante : est boursier tout étudiant qui bénéficie d'une aide financière de la part de Sciences Po ou d'une collectivité partenaire. Par conséquent, il est possible que la proportion réelle soit même encore plus élevée, car il peut y avoir des étudiants qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux non-cumulable avec l'aide financière de Sciences Po, sans que nous en soyons informés.

Bourses sur critères sociaux attribuées par Sciences Po aux étudiants du campus de Dijon (en k€)



NB : La baisse relative du volume de l'aide sociale accordée aux étudiants du campus européen de Dijon par rapport aux années 2014-2017 s'explique notamment par l'augmentation significative de la proportion des étudiants français et la baisse correspondante des étudiants originaires d'Europe centrale et orientale, une région qui par ailleurs poursuit la dynamique de rattrapage par rapport à l'UE-15.

1.5. Cycle de conférences pour le grand public : « Les Rendez-vous de l'Europe »

Une des missions importantes du campus de Sciences Po à Dijon est de contribuer à la sensibilisation du grand public aux questions européennes et, plus généralement, à la qualité du débat public. Ainsi, la convention-cadre stipule notamment que Sciences Po s'engage à « proposer un lieu de débat, un centre de ressources et des événements grand public (conférences, débats, séminaires, films, expositions) sur la citoyenneté européenne et les grands enjeux de la construction européenne » et à « poursuivre la collaboration avec les Centres d'information Europe Direct de Bourgogne-Franche-Comté, notamment le cycle de conférences « Les rendez-vous de l'Europe » et les événements grand public coordonnés par la Région (ex : « Joli mois de l'Europe ») ».

Là encore, l'année 2021-22 a marqué une reprise progressive de l'événementiel grand public, tout en maintenant en général la possibilité de suivre les conférences via Zoom, ce qui a par ailleurs permis de s'ouvrir à de nouveaux publics.

Voici les principaux événements de l'année académique 2021-22, organisés en partenariat avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté :

- « Ukraine. De l'indépendance à la guerre » avec Alexandra GOUJON (avec le CREDESPO)
- « Où va l'Italie ? A la veille de l'élection du nouveau Président de la République et à un an de la fin du mandat de Mario Draghi... » avec Paolo MODUGNO
- « Václav Havel, un révolutionnaire de velours » avec Jan RUBEŠ
- « Enjeux géopolitiques et sociaux des changements climatiques » avec Marie DURU-BELLAT (avec Oxfam 21)
- « Ukraine, climat : l'Europe face à sa boulimie en énergies fossiles » avec Thomas PELLERIN-CARLIN
- « La guerre en Ukraine et ses répercussions régionales et européennes » avec Thorniké GORDADZÉ
- « L'autonomie stratégique de l'Europe : nouveaux défis, nouvelles priorités » avec Elvire FABRY
- « Enjeux économiques de l'impact de la guerre en Ukraine sur les équilibres géopolitiques globaux » avec Tania SOLLOGOUB
- « L'Ukraine au travers de l'art contemporain » avec Arthur GERBAULT, Félix LE ROUX, Louise SOUVERBIE et Viktoriya STRUK (avec ENSA et ESM)

Par ailleurs, le campus a également contribué à l'organisation de deux « Soirées Décodeurs de l'Europe » avec la Maison de l'Europe : à Besançon et à Chevigny-Saint-Sauveur.

2/ Partenariats internationaux

Sciences Po développe **475 partenariats internationaux** (la liste actualisée est disponible sur le site de Sciences Po: <http://international.sciences-po.fr/fr/universites-partenaires>).

Ces partenariats profitent directement aux étudiants du campus de Dijon, à qui ils permettent de réaliser leur 3^{ème} année à l'étranger.

Ainsi, en 2021-22, les étudiants du campus de Dijon en 3A ont passé un semestre (exceptionnellement, l'échange a été réduit à un semestre, contre deux ce qui est la règle normale) dans les universités suivantes :

Universität Heidelberg (Allemagne)
Universität Konstanz (Allemagne)
Freie Universität Berlin (Allemagne)
Humboldt-Universität (HU), Berlin (Allemagne)
Universidad Torcuato Di Tella (UTDT) (Argentine)
Karl-Franzens-Universität Graz (Autriche)
Universität Wien (Autriche)
Université Libre de Bruxelles (Belgique)
University of Calgary (Canada)
University of Toronto (Canada)
Yonsei University (Corée du Sud)
Zagreb School of Economics and Management ZASHEM (Croatie)
University of Copenhagen (Danemark)
ESADE (Espagne)
Instituto de Empresa de Madrid (Espagne)
Universidad Complutense de Madrid (Espagne)
University of Tartu (Estonie)
University of California (USA)
Columbia University (USA)
University of Helsinki (Finlande)
Ilia State University (Géorgie)
The University of Hong Kong (Hong Kong)
Eotvos Lorand Univ. Budapest (ELTE) (Hongrie)
Budapest Corvinus University (Hongrie)
Trinity College Dublin (Irlande)
University of Iceland (Islande)
Università Commerciale Luigi Bocconi (Italie)
Università Cattolica Del Sacro Cuore (Italie)
Università degli studi di Bologna (Italie)
Università degli studi di Torino (Italie)
Università degli studi di Napoli "L'orientale" (Italie)
Keio University (Japon)
University of Oslo (Norvège)
University of Warsaw (Pologne)
Jagiellonian University Krakow (Pologne)
King's College London (Royaume-Uni)
University of St Andrews (Royaume-Uni)
University of Edinburgh (Royaume-Uni)

University College London (Royaume-Uni)
Durham University (Royaume-Uni)
University of Glasgow (Royaume-Uni)
Higher School of Economics (Russie)
Moscow State University Lomonossov (Russie)
Moscow State Institute of International Relations (MGIMO) (Russie)
St Petersburg State University (Russie)
Yale-NUS College (Singapour)
Stockholm University (Suède)
Uppsala University (Suède)
Charles University in Prague (Tchéquie)
Université Masaryk, Brno (Tchéquie)
Metropolitan University (Tchéquie)
Vietnam National University (Viet Nam)

NB: Les étudiants qui séjournait en Russie au 2nd semestre ont été rapatriés après le début de l'invasion en Ukraine.

IV. La promotion du campus

L'activité de promotion – qui s'appuie normalement surtout sur des missions à l'étranger, avec la participation aux salons et les visites des lycées – a été très fortement affectée par la crise sanitaire, avec seulement une reprise timide de missions à l'étranger en 2021-22. Certaines activités de promotion ont été proposées en ligne (comme par exemple les deux Journées portes ouvertes déjà évoquées).

Les missions « traditionnelles » assurées en 2021-22 :

- Chypre (promotion et la signature d'un nouvel accord d'échange)
- Géorgie (visite des lycées et développement des partenariats)
- Grèce (deux salons d'enseignement supérieur)
- Hongrie (salon des études supérieures et visite des lycées)
- Pologne (développement de partenariat, rencontre avec les alumni, visite d'un lycée)
- République tchèque (simulation du Parlement européen pour des lycéens)
- Roumanie (lancement d'une section d'alumni)
- Serbie (visite dans le cadre du projet sur les Balkans occidentaux, cf. ci-dessous)
- Slovaquie (simulation du Parlement européen pour des lycéens)

Salons Virtuels : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Serbie. Présentations en ligne pour des lycées grecs, hongrois, tchèques.

V. Les comptes 2020

Cf. le rapport du commissaire aux comptes ci-joint.

VI. Divers

Deux éléments spécifiques méritent d'être évoqués dans ce rapport d'activité 2021-22 : la mise en œuvre d'un projet dédié aux Balkans occidentaux et l'impact de l'invasion russe en Ukraine.

Le projet « **Education for Europe: Innovation in Curricula for the Next Generation of Policy Makers in the Western Balkans** » (EfE) a été conçu par l'équipe de direction du campus de Dijon et déposé par Sciences Po en réponse à l'appel à projets « ES-Balk Enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux » du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce projet a été retenu et bénéficie d'un soutien financier du MEAE à hauteur de 56.000 €.

Ce projet de coopération universitaire associe Sciences Po et quatre partenaires des pays des Balkans occidentaux : la Faculté de Science politique de l'Université de Belgrade, Albanian Institute for International Studies (AIIS, Tirana), European Policy Centre (CEP, Belgrade) et Institute of Social Sciences and Humanities (ISSHS, Skopje). Il vise à réaliser une étude des besoins et de l'offre de formations en matière de gouvernance dans les pays des Balkans occidentaux. Ce diagnostic permettra d'envisager de lancer par la suite de nouvelles initiatives de coopération universitaire associant Sciences Po et ses universités partenaires dans la région, voire recommander la création d'une nouvelle institution académique qui aurait pour objectif de former une nouvelle génération de cadres de la fonction publique et du secteur privé dans les Etats des Balkans occidentaux ou plus généralement en Europe du Sud-Est. Le campus de Dijon en assure la coordination.

Dans le cadre de ce projet, un séminaire a eu lieu le 23-24 février 2022 à Belgrade. Un deuxième séminaire se tiendra à Dijon en septembre 2022.

La guerre en Ukraine a, bien entendu, rencontré un écho particulièrement fort au sein du campus, compte tenu de son orientation sur l'Europe centrale et orientale. Très rapidement, de nombreux étudiants se sont mobilisés pour apporter des contributions concrètes : en impulsant la création d'un collectif étudiant de soutien à l'Ukraine, en assurant en lien avec la direction du campus et le rectorat de la Région académique une conférence sur l'Ukraine pour les lycéens de l'Académie de Besançon (organisée au rectorat de Besançon et transmise en ligne vers tous les lycées intéressés de l'Académie). Le campus a également accueilli 15 étudiants ukrainiens qui n'ont pas pu poursuivre leurs études à Kyiv. Il a organisé plusieurs événements de sensibilisation grand public (cf. ci-dessus).

VII. Perspectives

Voici quelques éléments spécifiques concernant l'année académique 2022-23 :

- N'ayant pas pu le faire en 2021, le campus fêtera ses 20 ans du 30 septembre au 2 octobre 2022, en présence notamment des représentants des collectivités partenaires et de Mathias Vicherat, directeur de Sciences Po. Cet événement permettra aussi de renforcer les liens entre le campus et ses Alumni. Il s'inscrit aussi dans le cadre des commémorations du 150^{ème} anniversaire de la création de Sciences Po.
- Le projet Education for Europe va se poursuivre et terminer à l'automne 2022. Ses conclusions donneront lieu à une réflexion approfondie sur de nouvelles initiatives en direction des Balkans.
- Le projet Maret est un élément fondamental pour permettre au campus de poursuivre son développement et construire une nouvelle dynamique. L'année 2022-23 permettra d'avancer dans la définition fine des paramètres de ce projet. Sur le fond, la priorité sera la poursuite des travaux avec l'ENSA et l'ESM en vue de la création d'un nouveau Bachelor commun.
- Le campus poursuivra son action concernant l'Ukraine, ciblant le grand public et le public scolaire.

